



Compte-rendu du Comité de pilotage Approches Territoriales Intégrées

Jeudi 18 mai 2017

Salle de la Gare – 34220 COURNIUO LES GROTTES

Participants

Collège « Privés »

Titulaires : BEUGNON Guilhem, BEZIAT Patrick, BLANQUET Catherine, FLEUTIAUX Bertrand, ROMBEAUX Christophe.

Suppléantes : BELOT Nelly, BLET Nadège, FRISSANT Françoise, IMBERT Nathalie, JEANJEAN Marie-Odile, VIE Nicole.

Collège « Publics »

Titulaires : ARCAS Jean, BOUTES Francis, CABROL Josian, ÉTIENNE Norbert, GALTIER Daniel, GUIRAUD Luc, QUEROL Sylvie.

Suppléants : SONZOGNI Catherine, SALLES Luc, GIL Martine, SALAVIN Thérèse, OLMOS Martine, GONZALEZ Harmonie.

Autres participants à la réunion

En qualité de membres de droit :

- FABRE Jean-Luc (Conseil départemental de l'Hérault),
- CONOR Virginie (Conseil régional Occitanie),
- LECLERE Romain (Conseil régional Occitanie).

Pays Haut Languedoc et Vignobles :

BUNOZ Céline, GALIBERT Anne, HERPSON Sylvie, ROGER Corinne, SOLER Anne-Marie, TKACZUK Laurence, TROISI Rachel.

Le double quorum est constaté :

- Collège « Privés » : 5 membres titulaires présents, 6 suppléants présents dont 6 votants = 11 voix délibératives/13 inscrits,
- Collège « Publics » : 7 membres titulaires présents, 6 suppléants présents dont 2 votants = 9 voix délibératives/12 inscrits.

(Les membres du comité technique doivent prévenir tout risque de conflit d'intérêts.

Ainsi, lorsque l'un des membres du comité technique estime se trouver dans une situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés, de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de sa fonction, il doit s'abstenir de prendre part au vote ou bien démontrer la séparation fonctionnelle interne à son organisation. Cette situation doit être retranscrite dans le compte rendu).

Ordre du jour

- I. INTRODUCTION DE FRANCIS BOUTES, PRESIDENT DU COMITE
- II. MODIFICATION DES MEMBRES DES COMITES ATI (FEDER) ET LEADER (FEADER)
- III. INFORMATION SUR L'INELIGIBILITE D'UN DOSSIER
- IV. CONSULTATION ECRITE DU 27/10/2016
- V. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION DES DOSSIERS
 - ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS 2016
 - MAQUETTE FINANCIERE ATI
 - OBJECTIFS DE CONSOMMATION
 - PLAN D'ACTION 2017
- VI. VALIDATION DE 4 GRILLES DE SELECTION DES PROJETS :
 1. Priorité d'Investissement 2C
 2. Priorité d'Investissement 3A
 3. Priorité d'Investissement 4A
 4. Priorité d'Investissement 5B
- VII. QUESTIONS DIVERSES
 - Actions de communication

I. INTRODUCTION DE FRANCIS BOUTES, PRESIDENT DU COMITE

Le Comité de pilotage A.T.I. s'est tenu ce jeudi 18 mai à Courniou les Grottes sous la présidence de Francis Boutes, Président du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

La réunion s'est tenue en présence de l'autorité de gestion qui est la région Occitanie avec :

- Virginie Conor, de la direction aux affaires européennes (fonds FEDER) en charge des ATI à la région Occitanie,
- Romain Leclere, de la direction aux affaires européennes (fonds FEDER) en charge des ATI à la région Occitanie,

et du Conseil départemental de l'Hérault :

- Jean-Luc Fabre, en charge de l'accompagnement du Programme européen Leader à la direction de l'Agriculture.

Après les propos introductifs, le Président a reprécisé le cadre des travaux de la journée :

- un Comité de pilotage ATI de 9h30 à 12h,
- un Comité de programmation Leader de 14h à 17h.

II. MODIFICATION DES MEMBRES DES COMITES ATI (FEDER) ET LEADER (FEADER)

Pour des raisons personnelles, plusieurs personnes du collège « privés » nous ont fait part de leur souhait de démissionner du Comité de Programmation Leader.

De plus, suite à la fusion de plusieurs Communautés de communes, le collège « Publics » va lui aussi devoir être renouvelé.

L'article 1 du Règlement Intérieur du GAL précise :

Le Comité de programmation délibère valablement lorsque le principe du double quorum suivant est respecté :

- au moins 50% des membres du Comité de programmation ayant voix délibérante sont présents au moment de la séance ;

- au moins 50% des membres votant lors de la séance du Comité de Programmation appartiennent au collège privé présenté dans la liste mentionnée en annexe 3.

En conséquence, un courrier va être adressé aux Communautés de communes afin de leur demander de désigner de nouveaux membres.

III. INFORMATION SUR L'INELIGIBILITE D'UN DOSSIER

Restauration du château de DIO

Maitre d'ouvrage : Bertrand Fleutiaux

Le statut de « Personne physique » n'est pas éligible à une aide européenne FEDER dans la mesure où la personne physique n'a pas d'activité économique et n'est pas inscrite au répertoire SIRENE (N° de SIRET).

IV. CONSULTATION ECRITE DU 27/10/2016

Une consultation écrite a été adressée le 13 octobre 2016, par voie postale, à l'ensemble des membres du Comité Technique concernant le dossier mentionné ci-après.

Intitulé de l'opération	M.O	N° PI	FEDER	CD34	ETAT-DREAL	Montant total du dossier	Date du Comité Régional de Programmation
Préservation et mise en valeur du site de la grotte de la Devèze	Commune de Courniou les Grottes	6C	99 920.80 €	114 550 €	63 354 €	347 281 €	19/05/17

Il leur était demandé de bien vouloir se prononcer avant le 27 octobre 2016. Il était précisé que faute de réponse de leur part dans les délais impartis, leur accord était considéré comme acquis dans le cadre de cette consultation écrite.

Le Comité de Programmation valide à l'unanimité la présélection du projet mentionné ci-dessus.

V. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION DES DOSSIERS

✓ Etat d'avancement des projets 2016

Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût total du projet	Priorité d'investissement mobilisée	FEDER	Calendrier de réalisation
Eco-construction d'un centre de loisirs	CdC Les Avant-Monts	945 325,24 €	4c	69 025 €	Opération en cours
Espace Info Energie	Pays Haut Languedoc et Vignobles	50 526,17 €	4c	22 026,17 €	Opération terminée
Mise en valeur et sécurisation du site de la Tour médiévale de Colombières sur Orb	Association Colombières d'Hier et d'Aujourd'hui	168 860 €	6c	59 899 €	Opération en cours
Sauvegarde et valorisation de la Grotte de la Devèze	Mairie de Courniou-les-Grottes	347 281 €	6c	99 920,80 €	Opération en cours
		1 511 992.41 €		250 870,97 €	

✓ Maquette financière ATI

Priorité d'Investissement	Maquette	Montants programmés	Solde de la maquette	FEDER restant à programmer en %
PI 3A	230 000,00 €	0,00 €	230 000,00 €	100,00%
PI 2C	71 400,00 €	0,00 €	71 400,00 €	100,00%
PI 4A	194 000,00 €	0,00 €	194 000,00 €	100,00%
PI 4C	348 789,00 €	91 051,17 €	257 737,83 €	73,90%
PI 5B	70 520,00 €	0,00 €	70 520,00 €	100,00%
PI 6C	524 000,00 €	159 819,80 €	364 180,20 €	69,50%
Total	1 438 709,00 €	250 870,97 €	1 187 838,03 €	82,56%

✓ Objectifs de consommation

PI mobilisées	Enveloppe mobilisée par l'ATI	Consommation dynamique des crédits (dépenses certifiées au 31/12/N)						Réserve de performance : crédits suspendus jusqu'à l'obtention de la réserve de performance (6%)
		2016 (10%)	2017 (10+10=20%)	2018 (20+13=33%)	2019 (33+10=43%)	2020 (43+27=70%)	2021 (70+30=100%)	
3a	230 000,00 €	23 000,00 €	46 000,00 €	75 900,00 €	98 900,00 €	161 000,00 €	230 000,00 €	13 800,00 €
2c	71 400,00 €	7 140,00 €	14 280,00 €	23 562,00 €	30 702,00 €	49 980,00 €	71 400,00 €	4 284,00 €
4a	194 000,00 €	19 400,00 €	38 800,00 €	64 020,00 €	83 420,00 €	135 800,00 €	194 000,00 €	11 640,00 €
4c	348 789,00 €	34 879,00 €	69 757,80 €	115 100,37 €	149 979,27 €	244 152,30 €	348 789,00 €	20 927,00 €
5b	70 520,00 €	7 052,00 €	14 104,00 €	23 271,60 €	30 323,60 €	49 364,00 €	70 520,00 €	4 231,00 €
6c	524 000,00 €	52 400,00 €	104 800,00 €	172 920,00 €	225 320,00 €	366 800,00 €	524 000,00 €	31 440,00 €
TOTAL FEDER	1 438 709,00 €	143 871,00 €	287 741,80 €	474 773,97 €	618 644,87 €	1 007 096,30 €	1 438 709,00 €	86 322,00 €

Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération H.T	Priorité d'investissement mobilisée
Création d'un espace multi-sites d'accueil et d'accompagnement des professionnels en Sud Hérault	Communauté de communes Sud Hérault	400 000 €	3a
Création d'un bar restaurant dans les anciens locaux de la Poste	Commune de Thézan-lès-Béziers	81 000 €	4c
Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Commune de Colombières sur Orb	180 000 €	4c
Espace Info Energie	Pays Haut Languedoc et Vignobles	60 000 €	4c
Restauration et aménagement muséographique du château médiéval de Puisserguier	Commune de Puisserguier	135 000 €	6c
		856 000 €	

Virginie Connor regrette qu'il n'y ait pas d'opération sur la PI 4a : " Encourager la transition énergétique en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant des sources renouvelables". Une enveloppe de 194 000 € est réservée à cette Priorité d'Investissement. Les membres du Comité de Pilotage décident de lancer prochainement un appel à projet en direction des collectivités territoriales afin de faire émerger des projets.

VI. VALIDATION DE 4 GRILLES DE SELECTION DES PROJETS (critères de pré-sélection) :

Sont proposées à l'assemblée quatre fiches-critères correspondant aux quatre priorités d'investissement qui pourront être mobilisées 2C, 3A, 4A et 5B.

En amont du Comité de Pilotage, les membres ont reçu par courriel les 4 fiches afin de leur permettre d'en prendre connaissance et leur laisser le temps de nous faire part de leurs éventuels commentaires.

Priorité d'investissement		Proposition COTECH
3a	"en favorisant l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises"	Une grille d'analyse
2c	"en renforçant des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)"	Une grille d'analyse
4a	"en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables"	Une grille d'analyse
4c	"en soutenant l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement"	Validée le 9/02/2016
5b	"en favorisant des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développement des systèmes de gestion des situations de catastrophe"	Une grille d'analyse
6c	"en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel"	Validée le 9/02/2016

A l'unanimité, les quatre fiches-critères sont validées par le Comité de pilotage.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Actions de communication
 - ✓ Elaboration de dossiers contenant 15 fiches descriptives des missions du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec notamment une fiche dédiée à l'Approche Territoriale Intégrée,
 - ✓ Rapport d'activité 2016

Le Comité de pilotage s'est terminé à 12h00.

La date du prochain Comité a été arrêtée. Il aura lieu le jeudi 14 décembre 2017.

ZOOM SUR LE PROJET DE PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA DEVEZE COURNIOU LES GROTTES

Pour illustrer la matinée par une réalisation effective, Madame SONZOGNI Catherine, maire de Courniou les Grottes, a présenté le projet structurant de sa commune avec une finalité économique de préservation du site classé et d'une mise aux normes et en scène d'un équipement.

Sur la partie financement, elle a tenu à préciser des financements croisés (Europe, Etat, Département) adaptés à chaque problématique.

L'ingénierie du Pays s'est avérée nécessaire pour articuler la structuration générale et les différents montages.

Son témoignage a permis de mesurer l'engagement d'une petite collectivité pour un projet ambitieux à fort potentiel. Cette présentation s'est terminée par la visite de la grotte de « La Fileuse de verre ».



PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIUO LES GROTTES

Un site protégé

Le réseau karstique souterrain s'étendant de la grotte de la Devèze (Courniou-les-Grottes) à la grotte du Lauzinas (Saint-Pons-de-Thomières) est classé parmi les monuments naturels et les sites du département de l'Hérault, par décret du 16 juillet 1996.

Un site majeur sur un territoire labellisé

Parc naturel régional du Haut-Languedoc (1973)

Le Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles (2016)

Le réseau karstique, un potentiel d'attractivité

12 000 visiteurs aujourd'hui, 30 000 visiteurs demain ?

Un site phare dans une offre APN

Le Caroux / La voie verte « Passa Païs » / Le Réseau Vert / OGS gorges de la Cesse

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIUO LES GROTTES

Tranche préalable : mise hors d'eau du musée (terminée)



Travaux	360 000 €
Conseil Départ.	130 000 €
DETR	100 950 €
Conseil Régional	52 200 €
Autofinancement	76 850 €



PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIYOU LES GROTTES

PARTIE I



- **Tranche 1** : Aménagement, sauvegarde et mise en valeur de la grotte (lumière)
- **Tranche 2** : Aménagement, sauvegarde et mise en tourisme du site (abords, cheminements)

PARTIE II

- **Tranche 3** : Conception du parcours muséographique du centre d'interprétation du monde souterrain
- **Tranche 4** : Réalisation de l'espace muséographique

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIYOU LES GROTTES

Coût total PROJET : 537 000 €

PARTIE I : 347 281 €

CD34 : 114 550 €

ETAT-DREAL : 63 354 €

FEDER : 86 646 €

PARTIE II : 189 719 €

FEDER : 137 730 €



PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIUO LES GROTTES

PARTIE I

Tranche 1 : Aménagement, sauvegarde et mise en valeur de la grotte

Suite aux consultations, le choix s'est porté sur la société Heurocom et l'architecte du patrimoine, Frédéric Fiore.

Travaux commencés fin 2016.



Enveloppe de 200 000 €

- Etat -TEPCV : 53 354 € acquis
- Département - Contrat de Pays : 60 000 € acquis dans le cadre du Contrat 2015.
- FEDER-ATI : 46 646 €

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIUO LES GROTTES

PARTIE I

Tranche 1 : Aménagement, sauvegarde et mise en valeur de la grotte

Réalisations :

- Une étude architecturale et relevé de géomètre en préalable à l'étude du cheminement.
- Des travaux de mise en lumière (balisage de secours positionné sur les garde-corps).



Livraison en avril 2018

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIYOU LES GROTTES

Tranche 2 : Aménagement et mise en tourisme du site

Réalisations

- Une étude globale pour l'aménagement du site : circulation, stationnement, aspect paysager.
- Un complément de travaux dans la grotte : garde-corps et protection des concrétions
- Des travaux de requalification des sas (ventilation et hygrométrie de la grotte),
- Des travaux de requalification de l'accès au site suite au changement de sens de visite : aménagement de plateforme stations dans la montée, création d'une signalétique d'interprétation.



Livraison en avril 2019

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIYOU LES GROTTES

PARTIE I

Tranche 2 : Aménagement, sauvegarde et mise en tourisme du site

Maîtrise d'œuvre : Frédéric Fiore

Enveloppe de 130 000 €

- Etat-DREAL : 10 000 € acquis
- Département Tourisme : 54 550 € acquis
- FEDER-ATI : 40 000 €



PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIYOU LES GROTTES

Tranche 3 : Conception du parcours muséographique
Etude pour la conception du parcours muséographique

Réalisations :

- Etude conception-réalisation
- Projet scientifique et culturel
- Chiffrage des investissements



Calendrier prévisionnel :

- Constitution d'un comité scientifique et définition d'un positionnement en 2018
- Dépôt du second dossier ATI en 2018
- Lancement de l'étude, début 2019
- Livraison automne 2019

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTE DE LA DEVEZE – COURNIYOU LES GROTTES

Tranche 4 : Création du parcours muséographique

Réalisations

- Parcours muséographique :
- Élaborations des contenus
 - Création des supports de médiation patrimoniale



Calendrier prévisionnel

Livraison en avril 2020